



Castéra-Lectourois Bulletin d'information Mai 2022

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, bonjour

Depuis le dernier bulletin municipal bien des choses se sont passées tant au niveau national qu'international. Pour ce qui est du Castéra-Lectourois, la période de demi-sommeil que nous avons vécue, semble être derrière nous. Soyons optimistes (et pas positifs...).

Je vous avais annoncé un apéritif concert, il a eu lieu avec les « Frères Pouétards » le dimanche 30 janvier et a réuni une soixantaine de Castéralaises et Castéralais, tous ravis de pouvoir enfin se retrouver, puis une pièce de théâtre « La pintade » avec « Les Vieux Crampons » le samedi 9 avril avec près de deux cents spectateurs hilares tout au long du spectacle.

Et cela va continuer et nous permettre de retrouver une certaine « normalité », les Floralties (le dimanche 15 mai), la Fête locale (prévue les 20 et 21 août), et d'autres animations organisées par les différentes associations de Castéra ou autres, dont vous serez informés en temps utiles.

Pour ce qui concerne les équipements, le village va être doté d'une nouvelle antenne pour la téléphonie ce qui permettra de résorber certaines zones blanches (mais malheureusement pas toutes) et vous avez pu constater une certaine agitation le long des routes, c'est la fibre optique qui va être mise en place. L'armoire de départ est déjà installée au village. Il faudra vous rapprocher, le moment venu, de vos opérateurs respectifs pour le raccordement depuis le domaine public jusqu'à votre installation, normalement gratuit s'il n'y a pas de problèmes particuliers (distances, gaines endommagées etc).

Quant au PLU, il avance mais lentement. Je vous rappelle à ce sujet que beaucoup de haies et bois sont protégés sur le territoire de la commune et que l'abattage d'arbres est interdit dans ces zones, même avec l'aval de la DDT.

Le conseil municipal, dans sa séance du 16 mars dernier a voté le budget 2022 et décidé de reconduire les taux d'imposition de 2021 pour les taxes foncières (sur les propriétés bâties et non bâties).

J'espère que ce bulletin vous trouvera en bonne santé physique et morale.

Petit a petit, la vita que se torna arreviscolar coma a l'ordinari, mèi que nos cau demorar prudents e avisats, e avançar dambe precaucion.

Sacs poubelles

Rappel : Les sacs poubelles 2022 sont à votre disposition en mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi de 14h à 18h30

Jeudi de 9h à 12h

ECOLE DE SEMPESSERRE

Rentrée scolaire de
septembre 2022

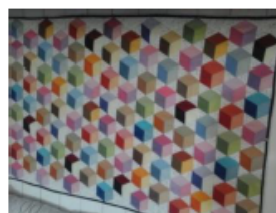
**Matinées portes ouvertes:
17 mai et 7 juin**



05 62 68 73 30

ce.0320294w@ac-toulouse.fr

ATELIER ASSOCIATIF DE PATCHWORK



**TOUS LES VENDREDIS DE 14 H 30 À 18 H
DANS LA SALLE DE CLASSE DE L'ÉCOLE,
TOUS NIVEAUX MÊME DÉBUTANTS.**

**RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE
NICOLE MARTY AU 05 62 28 86 40**

Vos démarches d'urbanisme en ligne

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

JE PRÉPARE MON DOSSIER

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le formulaire
CERFA adapté à vos
travaux



Éditer l'ensemble des
pièces nécessaires à
son instruction



Anticiper votre
calendrier de
réalisation

JE LE DÉPOSE EN LIGNE

- J'utilise le téléservice «Guichet unique :Autorisations & foncier» via le site : <https://urba.lomagne-geroise.com/guichet-unique>.
- Je crée mon compte
- Je saisis mon dossier et joins les pièces de mon autorisation d'urbanisme au format .pdf; .jpeg ou .png. (pour chaque pièce, 6 fichiers maximum peuvent être annexés et chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 10 Mo.)



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

SAMEDI 7 MAI - 21H

Salle des Fêtes de Sempesserre

Loto des écoles



Places du Puy du Fou

½ Chevreuil

½ Cochon

Paniers gourmands

1 Jambon

Lot enfant d'une valeur de 250€

Partie Enfant

BINGO - LOTS DE CONSOLATION

BUVETTE - PATISSERIES - SALLE CHAUFFEE

1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 13

CASTERA-LECTOUROIS

Dimanche 15 Mai 2022



FLORALIES

PRODUITS LOCAUX

ARTISANAT

VIDE-GRENIER et BROCANTE

Voir le programme détaillé dans l'affiche ci-jointe

A cette occasion,

L'AVSPCL organise une exposition de peintures dans l'ancienne école

GYM à Castéra-Lectourois

cours tous les mercredi de 19h à 20h



4 jours de folies !

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

SPORT SANTÉ

JEUDI
19 MAI 2022 - 18H30

VENDREDI
20 MAI 2022
10H-20H00

TESTS SANTÉ RANDONNÉE

GYM DANSE BEAUTY PARTY

SAMEDI
21 MAI 2022
14H00-18H00

DIMANCHE
22 MAI 2022 | 8H30

RANDONNÉE GOURMANDE

AGV LECTOURE

SALLE OMNISPORTS 32700 LECTOURE

Toutes les infos sur
AGVLECTOURE.FR



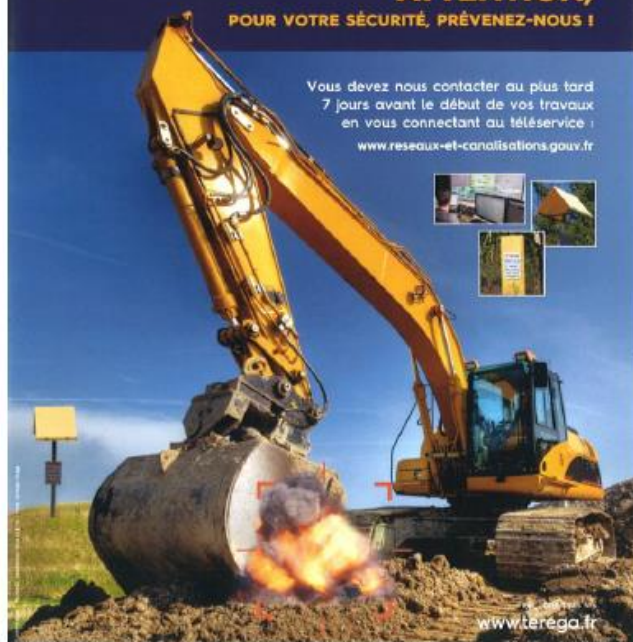
Particuliers et Entrepreneurs,

vous travaillez peut-être à proximité d'une conduite de gaz naturel haute pression...

ATTENTION,
POUR VOTRE SÉCURITÉ, PRÉVENEZ-NOUS !

Vous devez nous contacter au plus tard 7 jours avant le début de vos travaux en vous connectant au téléservice :

www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr



www.terega.fr

 **TEREGA**
LE SAU. ACCÉLÉRETONNEMENT

Quelques chiffres !!!

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

Comment s'en préserver ?

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

En cas d'urgence composez le



et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol. (bijoux, tableaux...).



Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Connectez vous vite sur :

<http://www.liste-objets-voles.fr>



Ou télécharger gratuitement l'application **Cambrio Liste** pour Apple ou Androide



Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Comment se protéger des cambriolages dans les résidences



Les bonnes habitudes en cas d'absence :

- Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.

- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.

- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.

- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.

- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.

- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Partenaire de votre sûreté



- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.

- Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

Protéger son habitation :

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Équipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégonde...) Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...)

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide. (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.

- Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseurs d'accès plutôt que sur votre ordinateur familial.

Si vous êtes tout de même victime

- Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permettent de contribuer à

la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

En savoir plus sur :

<http://www.referentsurete.com>

